



PLEIN AIR D'ÉTÉ/AUTOMNE AUX PARC DES MONTAGNES NOIRES

Du 1^{er} mai au 31 octobre 2021, les résidents des municipalités participantes auront accès gratuitement au site du Parc des Montagnes Noires de Ripon.

Les adeptes de plein air n'auront qu'à montrer une preuve de résidence au Chalet Stéphane-Richer (Permis de conduire, facture de taxes, contrat notaire, bail et facture d'électricité).

Les résidents auront également une réduction de 15% sur toute location d'hébergement*
(* valide du dimanche au jeudi seulement)

MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES

Saint-Sixte
Notre-Dame-de-la-Paix
Chénéville
Papineauville
Lac-des-Plages
Saint-André-Avellin
Montebello
Saint-Émile-de-Suffolk

Carte des sentiers disponible sur l'application  **ONDAGO**



Corporation des loisirs de Papineau
Parc des Montagnes Noires